

Vecteurs et droites du plan

Pour reprendre contact n°1 – 2 p 257

I. Colinéarité de deux vecteurs

Activité n°1 p 258

Définition

Dire que deux vecteurs non nuls \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires signifie qu'il existe un nombre réel λ tel que $\vec{v} = \lambda\vec{u}$.
Le vecteur nul est colinéaire à tout vecteur.

Propriété 1

Dans un repère, les vecteurs $\vec{u} \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$ et $\vec{v} \begin{pmatrix} x' \\ y' \end{pmatrix}$ sont colinéaires si, et seulement si, $xy' - x'y = 0$

Démonstration (voir p 260)

Les vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires

si, et seulement si, il existe un réel λ tel que $\vec{u} = \lambda\vec{v}$ ou il existe un réel λ' tel que $\vec{v} = \lambda'\vec{u}$

si, et seulement si, il existe un réel λ tel que $\begin{cases} x = \lambda x' \\ y = \lambda y' \end{cases}$ ou il existe un réel λ' tel que $\begin{cases} x' = \lambda' x \\ y' = \lambda' y \end{cases}$

si, et seulement si, les coordonnées $\begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$ de \vec{u} et $\begin{pmatrix} x' \\ y' \end{pmatrix}$ de \vec{v} sont proportionnelles

si, et seulement si, $xy' = x'y$ (les produits en croix sont égaux)

si, et seulement si $xy' - x'y = 0$

Propriété 2 (rappels de seconde)

Deux droites (AB) et (CD) sont parallèles si, et seulement si, les vecteurs \overrightarrow{AB} et \overrightarrow{CD} sont colinéaires.

Propriété 3 (rappels de seconde)

Trois points A, B et C sont alignés si, et seulement si, les vecteurs \overrightarrow{AB} et \overrightarrow{AC} sont colinéaires

Exercices n°15 – 16 – 17 – 18 – 20 – 21 - 22 p 274 – 275

II. Vecteurs directeurs d'une droite

Définition

Dire qu'un vecteur non nul \vec{u} est vecteur directeur d'une droite d signifie qu'il existe deux points distincts A et B de d tels que $\vec{u} = \overrightarrow{AB}$.

Propriété 4 (conséquence de la définition)

Une droite de vecteur directeur \vec{u} et une droite de vecteur directeur \vec{v} sont parallèles si, et seulement si, les vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont colinéaires.

Propriété 5

Soit \vec{u} un vecteur directeur d'une droite d . Le vecteur \vec{v} est un vecteur directeur de la droite d si, et seulement si, le vecteur \vec{v} est non nul et colinéaire à \vec{u} .

Démonstration (voir p 262)

Le vecteur \vec{u} est un vecteur directeur de d , donc il existe deux points distincts A et B de d tels que $\vec{u} = \overrightarrow{AB}$

- Si \vec{v} est un vecteur directeur de la droite d , alors il existe deux points distincts C et D tels que $\vec{v} = \overrightarrow{CD}$.
Les points A, B, C et D sont alignés sur d donc les vecteurs \overrightarrow{AB} et \overrightarrow{CD} sont colinéaires, donc le vecteur \vec{v} est colinéaire au vecteur \vec{u} .
- Si \vec{v} est un vecteur non nul colinéaire à \vec{u} , alors il existe un point C distinct de A tel que $\overrightarrow{AC} = \vec{v}$ et un réel λ tel que $\vec{u} = \lambda\vec{v}$. Alors $\overrightarrow{AB} = \lambda\overrightarrow{AC}$ donc A, B et C sont alignés, c'est-à-dire que C appartient à la droite d . Donc \vec{v} est un vecteur directeur de la droite d .

Propriété caractéristique 6 (propriété qui caractérise)

Soit A un point du plan, \vec{u} un vecteur non nul et d la droite passant par A de vecteur directeur \vec{u} .

Un point M appartient à la droite d si, et seulement si, les vecteurs \overrightarrow{AM} et \vec{u} sont colinéaires.

Démonstration

C'est une conséquence de la définition d'un vecteur directeur et de la propriété 3.

Propriété 7

Dans le plan muni d'un repère, le vecteur $\vec{u} \begin{pmatrix} 1 \\ m \end{pmatrix}$ est un vecteur directeur de la droite d d'équation

$$y = mx + p$$

Démonstration

Les deux points $A(0; p)$ et $B(1; m + p)$ appartiennent à d , donc $\vec{u} = \overrightarrow{AB}$ est un vecteur directeur de la droite d .

Exercices n°24 – 25 – 26 – 27 – 28 p 275

III. Equation cartésienne d'une droite**A. Droite définie par un point et un vecteur directeur****Propriété 8**

Toute droite d a une équation de la forme $ax + by + c = 0$ avec $(a; b) \neq (0; 0)$. Cette équation est appelée **équation cartésienne de la droite d** .

Un vecteur directeur de la droite d est le **vecteur $\vec{u} \begin{pmatrix} -b \\ a \end{pmatrix}$** .

Démonstration (voir p 264) : à connaître

d est la droite passant par $A(x_A; y_A)$ et de vecteur directeur $\vec{u} \begin{pmatrix} \alpha \\ \beta \end{pmatrix}$

$M(x; y)$ appartient à la droite d si, et seulement si, les vecteurs $\overrightarrow{AM} \begin{pmatrix} x-x_A \\ y-y_A \end{pmatrix}$ et $\vec{u} \begin{pmatrix} \alpha \\ \beta \end{pmatrix}$ sont colinéaires.
si, et seulement si, $\beta(x - x_A) - \alpha(y - y_A) = 0$
si, et seulement si, $\beta x - \alpha y - \beta x_A + \alpha y_A = 0$

Cette équation est de la forme $ax + by + c = 0$ avec $a = \beta$; $b = -\alpha$ et $c = -\beta x_A + \alpha y_A$

Comme $\vec{u} \neq \vec{0}$, on a $(\alpha; \beta) \neq (0; 0)$ donc $(a; b) \neq (0; 0)$ et $\vec{u} \begin{pmatrix} -b \\ a \end{pmatrix}$ est un vecteur directeur de la droite d .

Exercices n°34 – 35 p 276

B. Ensemble des points $M(x; y)$ tels que $ax + by + c = 0$ **Propriété 9**

L'ensemble des points $M(x; y)$ tels que $ax + by + c = 0$ avec $(a; b) \neq (0; 0)$ est **une droite de vecteur directeur $\vec{u}\left(\begin{smallmatrix} -b \\ a \end{smallmatrix}\right)$**

Démonstration (voir p 264)

On note (E) l'ensemble qui a pour équation $ax + by + c = 0$ avec $(a; b) \neq (0; 0)$

On a (E) $\Leftrightarrow by = -ax - c$

- Si $b \neq 0$, alors $y = -\frac{a}{b}x - \frac{c}{b}$. En posant $m = -\frac{a}{b}$ et $p = -\frac{c}{b}$, on obtient une équation de la forme $y = mx + p$ qui est une équation d'une droite sécante à l'axe des ordonnées et de vecteur directeur $\vec{u}\left(\begin{smallmatrix} 1 \\ m \end{smallmatrix}\right)$. Comme $b \neq 0$, un autre vecteur directeur de cette droite est $b\vec{u}\left(\begin{smallmatrix} -b \\ a \end{smallmatrix}\right)$
- Si $b = 0$, alors $a \neq 0$ puisque $(a; b) \neq (0; 0)$ et $ax + c = 0 \Leftrightarrow x = -\frac{c}{a}$
Cette équation est de la forme $x = k$ qui est une équation de droite parallèle à l'axe des ordonnées.

Exercices n°29 – 31 – 32 – 33 – 37 – 38 – 41 p 276

C. Position relative de deux droites**Propriété**

d et d' sont deux droites d'équations cartésiennes respectives $ax + by + c = 0$ et $a'x + b'y + c' = 0$ avec $(a; b) \neq (0; 0)$ et $(a'; b') \neq (0; 0)$.

d et d' sont parallèles si, et seulement si, $ab' - a'b = 0$

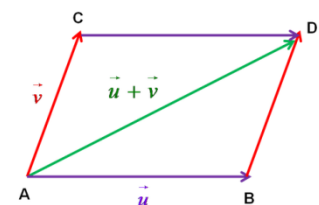
Démonstration

Cette propriété découle de la colinéarité de deux vecteurs.

Exercices n°43 – 45 p 277

IV. Décomposer un vecteur**Propriété 10 : règle du parallélogramme**

Soit A, B, C trois points du plan. Alors $\vec{AB} + \vec{AC} = \vec{AD}$ où D est le point tel que $ABDC$ soit un parallélogramme.



$$\begin{aligned} \vec{u} &= \vec{AB} \\ \vec{v} &= \vec{AC} \\ \vec{u} + \vec{v} &= \vec{AD} \end{aligned}$$

Démonstration (voir p 266)

$\vec{AC} = \vec{BD}$ car $ABDC$ est un parallélogramme.

Donc $\vec{AB} + \vec{AC} = \vec{AB} + \vec{BD}$

Par la relation de Chasles, on en déduit $\vec{AB} + \vec{AC} = \vec{AD}$

Exercices n°48 – 49 – 50 p 277

Vecteurs et droites du plan S

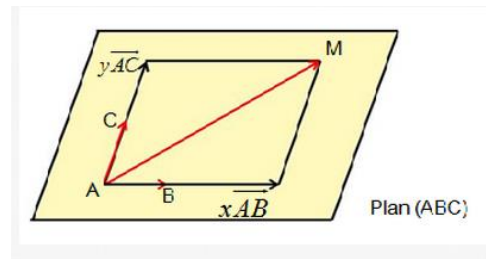
Définition – Propriété 11

Soit A, B, C trois points non alignés du plan.

Pour tout point M du plan,

- Il existe des réels x et y tels que $\overrightarrow{AM} = x\overrightarrow{AB} + y\overrightarrow{AC}$
- Ce couple de réels est unique.

On dit que $(A, \overrightarrow{AB}, \overrightarrow{AC})$ est un repère du plan et que $(x; y)$ est le couple de coordonnées de M dans ce repère. (ou dans le repère (A, B, C))



Démonstration

TP 2 p 270

Exercice n°51 p 278

Propriété 12

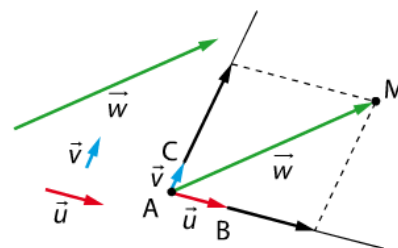
Soit \vec{u} et \vec{v} deux vecteurs non colinéaires du plan.

Pour tout vecteur \vec{w} du plan, il existe un unique couple de réels $(x; y)$ tels que $\vec{w} = x\vec{u} + y\vec{v}$

Démonstration

Soit A un point du plan et les points B, C et M tels que $\overrightarrow{AB} = \vec{u}$; $\overrightarrow{AC} = \vec{v}$ et $\overrightarrow{AM} = \vec{w}$.

On applique la propriété 11 à ces points A, B, C et M et on admet que $(x; y)$ ne dépend pas du point A choisi.



Voir exercices résolus n°7 – 8 – 9 – 10 p 267

Exercices n°23 p 275

Exercices n°52 à 63 p 278 - 279

Exercices n°88 – 90 p 282

DM n°92 – 93 p 282 - 283